

Geneviève Gaillard, Députée des Deux-Sèvres,
Membre de la commission d'information sur la « grippe aviaire »

A la suite de l'opération des éleveurs et des volaillers qui s'est tenue devant l'hôtel de la préfecture, je tiens à apporter mon soutien à ces professionnels qui souffrent actuellement des conséquences d'une diminution de leurs ventes, en raison de la peur que génèrent les informations souvent tronquées, alarmistes ou caricaturales au sujet de « la grippe aviaire ».

En effet, celle-ci est une maladie purement animale, dont le virus responsable ne se transmet à l'homme que dans les cas très particuliers où celui-ci « vit » dans une étroite proximité avec les volailles contaminées, ce qui est le cas dans les pays comme la Turquie, la Chine, la Thaïlande l'Indonésie, et plus largement ces pays souvent pauvres où les modes de vie laissent une grande promiscuité entre ces animaux (souvent les canards) et les hommes.

L'influenza aviaire a sévi en Europe ces dernières années, avec des virus différents du H5N1, sans que personne, mis à part les services vétérinaires chargés de mettre en place les mesures destinées à l'éliminer, ne s'en émeuve.

La particularité de l'épisode dont nous entendons parler, est que cette maladie aviaire (liée au virus H5N1) sévit depuis quelques années en Asie du Sud Est, et en Chine, sans que ces pays n'éradiquent la maladie, faute de connaissance et/ou de moyens humains et financiers, et en raison de leurs modes de vie. Elle progresse donc.

Les transports, en particulier illégaux de volailles sont en partie responsables de cette progression, et il est à noter que de fortes suspicions sur le rôle des oiseaux migrateurs, comme porteurs du virus existent, ce qui explique les mesures prises par notre gouvernement, (confinement) en vertu du principe de précaution, qui consistent entre autres à protéger les animaux d'élevage au moment du probable passage des migrateurs.

Je tiens à souligner que la France, contrairement aux pays actuellement contaminés, grâce à l'organisation des services vétérinaire et aux réseaux développés sur le terrain, a toujours pris les mesures rapides et efficaces pour éradiquer ce type de maladie animales aux conséquences économiques désastreuses.

Membre de la mission d'information sur la grippe aviaire et par ailleurs vétérinaire, je ne m'inquiète pas du tout sur nos capacités à lutter contre cette maladie animale.

Il est par ailleurs évident que nous pouvons consommer des volailles sans aucun risque.

La « menace » d'une pandémie grippale atteignant l'homme est liée au fait que le virus pourrait évoluer, en se recombinant ou en s'adaptant à l'espèce humaine. Cette probabilité existe et nous devons la prévoir. Mais la maladie humaine, si elle survient, peut se produire demain, dans un an, dans deux ans, dans 10 ans, en fonction des capacités que nous aurons à stopper la maladie aviaire dans le monde. Nous devons tous en prendre conscience.

C'est pourquoi je pense qu'il est indispensable d'aider les pays pauvres à lutter contre cette épizootie, d'augmenter les travaux de recherche sur cette maladie et l'agent responsable, de surveiller les Etats africains hébergeant les migrateurs (à cet effet je me rendrai probablement au Sénégal et au Mali prochainement) et enfin de mettre en place une cellule de veille permanente, dans notre pays, car il serait inconcevable que la filière avicole soit sacrifiée, et ce pendant des années.

Je pense que, dans l'état actuel de la situation, **le meilleur soutien que nous pouvons lui apporter est de consommer des volailles, sans peur et sans angoisse.**

Niort, le 3 février 2006